

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE FAUVILLERS

Réunion de la CLDR, le 10/03/2022

Réf. : FAUVILLERS\06- CLDR\CL20220310 RA BiodiverCité\Fauvillers 20220310 PV CLDR RA biodiversité sécurité routière.docx

Participants

CLDR : 18 participants et 5 excusés (voir liste en annexe)

FRW : Mmes Sophie Orban et Clémentine Descamps, agents de développement

Ordre du jour

- Le point sur le dernier semestre
- Rapport annuel de développement rural
- Appel à projets BiodiverCité
- La sécurité routière dans la commune
- Divers

Le Bourgmestre accueille les participants. Il les remercie pour leur implication citoyenne tout au long du processus d'élaboration du PCDR. Au final, grâce à la participation citoyenne et au travail de tous les acteurs, le programme élaboré est à la fois ambitieux, innovant et cohérent. Il souligne l'importance de cette réunion qui marque une étape décisive dans l'opération de développement rural.

Le point sur le dernier semestre

Les agents de développement retracent les événements qui ont jalonné les derniers mois.

- › 15 juillet 2021 - Approbation du PCDR et de la 1ère convention DR par la CLDR
- › 27 juillet 2021 - Approbation du PCDR et de la 1ère convention DR par le Collège
- › 17 août 2021 - Approbation par le Conseil de la composition de la CLDR et de son Règlement d'Ordre Intérieur
- › 30 août 2021 - Avis de recevabilité du PCDR
- › 21 septembre 2021 - Approbation du PCDR et de la 1ère convention DR par le Conseil communal
- › 5 novembre 2021 - Défense du PCDR en Pôle Aménagement du Territoire (PAT)
- › 12 novembre 2021 - Avis favorable du PAT
- › **17 février 2022 - Approbation du PCDR par le Gouvernement wallon**
- › Actualisation de la fiche-projet de l'Eldo par la FRW

Fondation Rurale de Wallonie
Rue de France, 19a
B - 6730 TINTIGNY

Tél: (0)63 44 02 02
semois@frw.be - www.frw.be

Ils présentent ensuite les principales remarques émises sur le PCDR et la 1^{ère} convention DR.

Extraits de l'avis du PAT

Le Pôle Aménagement du territoire remet **un avis favorable** sur le projet de programme communal de développement rural (PCDR) de la commune de FAUVILLERS.

Points positifs

- › Le Pôle relève le caractère complet du diagnostic
- › De plus, le Pôle considère que le diagnostic partagé est de bonne qualité. Il met bien en évidence les apports du processus participatif et les atouts, faiblesses, opportunités et menaces de la commune. Selon le Pôle, il offre une image pertinente et conforme à la réalité territoriale de Fauvillers.
- › Le Pôle apprécie tout particulièrement l'apport de la plateforme participative
- › Le Pôle estime que la stratégie et les objectifs principaux qui découlent du diagnostic partagé sont cohérents, globaux et transversaux.

Points d'attention et remarques

- › Certaines fiches-projets reprises en lot 3, dont notamment celles relatives à la biodiversité et la mobilité douce, auraient dû également être mises en évidence dans le lot 0 de par le fait que la Commune a déjà entamé des démarches pour les initier
- › Vu les enjeux du territoire communal repris dans la stratégie, la mobilité douce, le logement ou encore les aînés, auraient dû faire l'objet de fiches-projets en lot 1, voire en lot 2.
- › Le Pôle est favorable au projet repris en première convention portant sur l'aménagement de l'Eldo en maison multiservices, associée à un logement locatif communal et un atelier rural à Fauvillers car il est bien localisé et répond à des besoins avérés mis en évidence dans le diagnostic.
- › Concernant l'aménagement de la salle de Warnach en maison de village, il émet des réserves sur l'importance du budget demandé. Il prône pour plus de sobriété lors des futurs aménagements...
- › Par contre, il émet un avis défavorable sur le projet de développement du site de Oisefagne tel que décrit dans la fiche L1-M-03 ...

Extraits de l'avis du Gouvernement wallon

... arrêté du Gouvernement wallon du 17/02/2022 **approuvant** votre programme communal de développement rural **pour une durée de 10 ans** prenant cours à la date de signature du présent arrêté.

Point d'attention

... Être attentif à la complémentarité entre la maison de village (Ferme Simon) financée dans le cadre de la première ODR et le projet pressenti comme demande de 1^{ère} convention, à savoir l'aménagement de l'Eldo étant donné leur proximité.

Question

Que se passe-t-il quand l'avis du PAT est défavorable pour un projet ?

Cela n'empêche pas de réaliser ce projet ; il faudra simplement revoir la fiche-projet et réfléchir aux points d'attention qui ont été émis.

Rapport annuel de développement rural

Chaque Commune qui dispose d'un PCDR approuvé par le Gouvernement wallon et de subsides de développement rural doit établir pour le 31 mars de chaque année un rapport. L'objectif est de faire le point sur l'état d'avancement du PCDR (projets réalisés, en cours, en attente), de présenter le suivi des projets subventionnés en développement rural et le fonctionnement de ces projets terminés et d'expliquer les activités de la CLDR sur l'année précédente.

Le rapport annuel portant sur 2021 fait le suivi des projets du PCDR de 2005-2015. Le nouveau PCDR ayant été approuvé en février 2022, la programmation triennale reprend les projets du lot 1 en vue des prochaines demandes de convention en développement rural.

Les projets subsidiés en DR

Au total, 5 conventions ont été sollicitées auprès du développement rural, dont une est encore en phase travaux :

	<p>1ère convention 12/2005 Construction d'une maison de village à Hollange et aménagement de ses abords</p>
	<p>2ème convention 12/2007 Construction d'une maison de village à Sainlez.</p>
	<p>3ème convention 06/2009 Aménagement de la maison de village de Strainchamps</p>
	<p>4ème convention 12/2010 Aménagement de l'ancienne « ferme Simon » en maison rurale à Fauvillers</p>
	<p>5ème convention 12/2015 Rénovation et mise aux normes de la maison de village à Honville. Les travaux ont débuté en mars 2020. La réception provisoire des travaux a eu lieu le 25 février 2022. Il reste à aménager les abords.</p>

Etat d'avancement des projets du PCDR 2005-2015

Projets réalisés en 2021

- > Fauvillers : aménager et sécuriser l'accès à l'étang de Oisefagne – le site a été inauguré en 2021 (espace promenade et découverte des métiers de la forêt et de la faune et la flore ; espaces d'observation ; aire de pique-nique et plaine de jeux ; panneaux didactiques ; totemus, ...)
- > Cimetière de Tintange : valoriser les anciennes croix, tombes, la plaque 14-18

Projets en cours en 2021

- > Rénovation et mise aux normes de la maison de village de Honville (cf. ci-dessus)
- > Créer un espace de convivialité à Tintange, près de la maison de village : ce projet a fait l'objet d'une étude. Il est repris au nouveau PCDR pour sa réalisation.
- > Aménager des espaces de jeux pour petits sur la commune.
- > Aménager une PISQ près de la maison de village de Hollange. Les travaux avancent bien.
- > Entretien et valoriser les bornes frontières : Le 17 mai 2020 aurait dû avoir lieu un premier événement, avec la commune de Boulaide : une marche des bornes frontières. Mais le Covid en a décidé autrement. Cet événement sera organisé quand la situation sanitaire le permettra

Projets en attente en 2021

- > Ils ont été versés dans le PCDR 2022-2032 ou abandonnés car plus pertinents.

Pour rappel, lors du précédent PCDR, la CLDR s'est personnellement investie dans une série de projets immatériels, qui ont apporté de beaux résultats :

- > Dénomination des rues de la commune
- > Enquête pour la centrale de services
- > Enquête mobilité des jeunes
- > Sécurité routière
- > Commission sécurité routière
- > Mémoire du tram
- > Inventaire patrimonial
- > Appel à projets « recensement du patrimoine »
- > Commission patrimoine
- > Inventaire des paysages – ADESA

Les initiatives nouvelles

Le Bourgmestre fait part de projets menés ou initiés en 2021, qui rejoignent les objectifs du PCDR.

- > L'importance de la cohésion sociale s'est encore faite plus ressentie en période COVID. Le PCS (2020 – 2025) a développé et continué de nombreuses actions : convention avec la locomobile, activités intergénérationnelles, guide d'information, ouverture de la maison communautaire, repair café,...
- > Valorisation du lavoir de Tintange, avec le PNHSFA. Début des travaux 19/04/2021 ; site inauguré en été 2021.
- > Amélioration des voiries agricoles : Chemins de la Rocade et de Romeldange à Tintange – stade projet ; pas de subside pour le moment. Le dossier de Romeldange est passé au dernier Conseil communal.
- > Community Land Trust – achat du terrain à Fauvillers pour la création de deux logements acquisitifs. Le terrain reste propriété de la société de logement public. Il s'agit de deux maisons de deux chambres. Le prix par habitation s'élèvera à environ 130.000 euros, ce qui est un montant raisonnable pour une première acquisition. Le gros-œuvre est terminé et le bâtiment fermé. Les logements seront disponibles à l'été 2022. En fonction de l'évolution de la guerre en Ukraine, les logements pourraient être mis à disposition de familles ukrainiennes avant leur mise en vente définitive.
- > Aménagements dans l'école de Fauvillers (Préau) – travaux en 2021
- > Mise aux normes des cimetières et récupération des concessions, sur les cimetières de Warnach et Strainchamps. Végétalisation sur Warnach et Wisembach.
- > Extension du garage communal avec Martelange pour la création d'un hall commun = projet finalisé, en attente d'attribution. Etant donné les offres de prix reçues (largement au-dessus de l'estimatif initial), le projet devra être revu et le marché relancé pour revenir à quelque chose de plus simple, et par conséquent à des montants plus accessibles.
- > Pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics (crèche en 2021). En 2022, des panneaux devraient être posés sur l'école de Sainlez.

- > Installation d'une chaudière à plaquettes au futur hall des travaux dans le cadre de l'appel à projets Pollec.
- > Egouttage du Rotheux à Hollange : quelques retards dus à Walterre (2022)
- > Adhésion au projet pluricommunal d'extension du hall sportif de Martelange. (Infrasport)
- > Aménagement de liaisons entre les villages et vers le Ravel : en attente de financement. Annoncé pour 2022. D'autres projets seront mis en place prochainement dans le cadre de « PIWACY » en faveur des piétons, de la mobilité alternative et des cyclistes. Bien que les aménagements ne soient pas encore réalisés, le Ravel est déjà praticable en l'état.
- > Participation au projet de hall agricole de Bastogne, avec Bertogne, Vaux-sur-Sûre, Sainte-Ode et Tenneville : création à Bastogne d'un hall permettant la transformation de la viande, du lait et la préparation de repas pour les collectivités. Travaux prévus en 2022-2023, ainsi que l'engagement de personnel pour gérer le site, notamment un cuisinier de collectivité. Le projet est soutenu notamment dans le cadre du subsidé « relocalisons l'alimentation locale » de la Ministre Tellier à hauteur de 300.000 euros.
- > Création d'une zone de covoiturage à Warnach – échange de terrains réalisé
- > Inauguration du parc éolien de Warnach-Strainchamps (dont une éolienne citoyenne). Une fête de la coopérative citoyenne aura lieu prochainement.

Questions des participants

- Qu'en est-il du projet transfrontalier de réfection du pont de Romeldange, entre Fauvillers et Rambrouch?
Le projet est en attente du retour du département environnemental du GDL. La Commune relancera la Commune de Rambrouch prochainement.
- Le réseau électrique pourra-t-il supporter toutes les installations photovoltaïques ?
Le Bourgmestre précise que la Commune est en contact régulièrement avec ORES et qu'aucun problème à ce niveau n'a été soulevé. Les problèmes de réseau à Fauvillers se posent principalement au niveau des lignes à haute tension, notamment en cas de tempête.
- Quel est le statut du hall agricole ?
Il s'agit d'une ASBL pluricommunale. Chaque Commune a un administrateur désigné au CA. Pour Fauvillers, il s'agit du conseiller communal Erwin Grandjenet. Les Communes ont chacune prévu un budget pour les travaux.
Pour la suite, il est prévu que l'ASBL puisse fonctionner de manière autonome financièrement (autofinancement). Le risque financier principal se situera au niveau du prix des repas qui pourrait être légèrement plus élevé étant donné le coût des produits locaux. La Commune souhaite que les personnes bénéficiant de ces repas (écoles, personnes âgées,...) ne soient pas impactées par cette hausse.
- Le projet de hall agricole comprend-t-il un aspect lié au travail adapté ?
Dans le cadre de la cuisine collective, il est prévu de travailler avec des articles 60 dans le cadre d'un projet d'insertion professionnelle, en lien avec le CPAS de Bastogne.
- Où ce hall agricole se situera-t-il ?
Le futur hall se situera à côté de la gare du nord (terrain SNCB) de Bastogne. Le projet comprenant une dimension touristique via la création d'un « espace show-room - dégustation », il était important que celui-ci se situe au centre-ville de Bastogne.

Les activités de la CLDR en 2021

Trois activités principales en 2021 :

- > 20/01/2021 - validation du RA par mail - 17 réponses
- > 03/06/2021 - présentation des projets matériels du lot 1 ; planification des fiches-projets dans chaque lot ; le défi du PCDR ; comité de relecture du PCDR - 18 participants et 5 excusés
- > 15/07/2021 - approbation de l'avant-projet de PCDR et de la 1ère demande de convention DR ; nouveau ROI de la CLDR - 18 participants et 11 excusés

La composition de la CLDR

Le nouveau ROI de la CLDR, approuvé en 2021, prévoit d'interroger « ...par courrier le(s) membre(s) non excusé (s) et les membres absent(s) excusé(s) à un minimum de trois réunions successives sur leur intention ou non de poursuivre leur mandat. Si aucune réponse n'est adressée au Président dans les 10 jours ouvrables, la démission sera effective. »

Suite à l'analyse du registre des présences, trois membres de CLDR ont été interrogés sur leur volonté de poursuivre leur implication au sein de la CLDR. Un seul membre n'a pas répondu. Un membre avait déjà informé la Commune en juillet de sa volonté de démissionner de la CLDR par manque de temps disponible.

La CLDR, initialement composée de 30 membres (24 citoyens et 6 élus) compte donc deux membres en moins (Mme Rita Stilmant et Mme Cécile Dethier).

		Nom	Prénom	Village
eff	M.	Stilmant	Nicolas	Fauvillers
eff	M.	Chetter	Geoffrey	Honville
eff	M.	Goffin	Baudouin	Honville
eff	Mme	Mariscal	Geneviève	Bodange
eff	M.	Verbauwhede	Philippe	Bodange
eff	M.	Bastin	Fabrice	Burnon
eff	Mme	Colson	Agnès	Fauvillers
eff	M.	Bernard	Nicolas	Hollange
eff	Mme	Manche	Laurence	Hotte
eff	M.	Strape	Lionel	Malmaison
eff	Mme	Maont	Evelyne	Menufontaine
eff	Mme	Toussaint	Sylvie	Strainchamps
eff	Mme	Gangler	Chantal	Tintage
eff	Mme	Hubart	Agnès	Warnach
eff	M.	Massaux	Vincent	Wisembach

		Nom	Prénom	Village
sup	Mme	Fluzin	Sandy	Menufontaine
sup	Mme	Goossens	Sonia	Hotte
sup	M.	Grandjenet	Erwin	Warnach
sup	M.	Gengler	Olivier	Bodange
sup	Mme	Dethier	Cécile	Hollange
sup	Mme	Stilmant	Rita	Fauvillers
sup	M.	Jumpertz	Jean-Michel	Fauvillers
sup	Mme	Blanjean	Anne	Hollange
sup	M.	Besseling	Julien	Honville
sup	Mme	Peiffer	Valérie	Sainlez
sup	Mme	Erneux-Yernaux	Françoise	Strainchamps
sup	Mme	Lemaitre	Annette	Strainchamps
sup	M.	Holtz	Joseph	Tintage
sup	M.	Thomas	Robert	Tintage
sup	Mme	Jacquet	Marie-Laure	Wisembach

→ La CLDR se compose dorénavant de 28 membres

- > 6 représentants du quart communal
- > 22 représentants de la population

Le quorum de présences est de 11 représentants de la population.

À noter que les deux démissions touchent deux membres suppléants. Une nouvelle répartition effectifs/suppléants sera effectuée lors de l'approbation de la nouvelle composition en Conseil communal.

La programmation triennale DR

Réf. du projet	Intitulés de projet	Montant du projet à 100%
L1-M-01	Aménagement de l'Eldo en une maison multiservices, associée à un logement locatif communal et un atelier rural à Fauvillers	1.417.038 €
L1-M-02	Aménagement de la salle de Warnach en maison de village	597.400 €
L1-M-03	Développement du site de Oisefagne	216.792€

Pour la demande de première convention (Eldo), plusieurs éléments sont à prendre en considération :

- > Etant donné les nouveaux éléments relatifs aux projets mixtes repris dans la circulaire DR de septembre 2021 : subvention des deux fonctions principales dans les limites des plafonds prévus et des autres fonctions secondaires si l'on reste en-dessous des plafonds cumulés ;
- > Etant donné que dans son courrier d'approbation, Madame la Ministre encourage la Commune à bien réfléchir à la complémentarité entre le projet de l'Eldo et l'actuelle maison rurale « la Ferme Simon » financée dans le cadre du premier PCDR et se situant non loin ;
- > Etant donné l'augmentation significative du coût des matériaux de construction depuis le COVID.

- Une réflexion intégrant ces différents aspects est actuellement en cours. En effet, la Commune de Fauvillers a à cœur de développer un projet qui sera d'une part, le plus complémentaire possible avec la Ferme Simon au regard des besoins identifiés par les citoyens lors de l'élaboration, et d'autre part financièrement tenable pour le budget communal.
- Néanmoins, le bâtiment de l'Eldo étant en vente depuis plus de trois ans, il subsiste une certaine urgence quant à son acquisition. Ne souhaitant pas introduire une demande de convention faisabilité en urgence sur un projet qui serait amené à encore évoluer et compte tenu de l'opportunité d'achat de ce bâtiment central et stratégique, la Commune de Fauvillers s'interroge sur la possibilité de conclure une convention acquisition préalablement à la demande de convention faisabilité, soit via une acquisition stratégique soit via un phasage éventuel de la convention. Une des pistes serait de « tester » le bâtiment à « l'usage », pour identifier ce qui fonctionne bien. L'Administration régionale a été contactée à ce sujet.

Les actions de la CLDR pour 2021

Au niveau des actions de la CLDR, la programmation du PCDR prévoit en lot 1 la mise en œuvre de 4 fiches projets, à savoir :

L1-IM-01	Développement de l'offre culturelle
L1-IM-02	Résolution des problèmes de sécurité routière
L1-IM-03	Soutien au milieu associatif
L1-IM-04	Encouragement des productions locales et des circuits courts

Proposition d'actions pour 2022

L1-IM-01 : Développement de l'offre culturelle

Pour rappel, la fiche-projet est étroitement liée à la Maison rurale « La ferme Simon » ; elle vise :

- › La création et développement de nouvelles activités et animations culturelles
- › La création d'une Commission culturelle
- › Le développement de la lecture
- › La mise en place de partenariats avec des structures culturelles reconnues (extension de territoire)

L'Échevine en charge de la culture présente les différentes actions en cours sur la commune :

- › Pour le moment, la situation sanitaire n'a pas permis d'entreprendre beaucoup d'actions, mais de nombreux contacts et réflexions sont en cours.
- › La Commune a rencontré début 2021 la Maison de la Culture d'Arlon, afin d'étudier la possibilité de décentraliser certains spectacles via son prochain contrat programme. Le chargé de communication et de projets culturels communal va les relancer prochainement vu que la situation sanitaire s'améliore. Néanmoins, le partenariat dépend de l'offre qu'ils proposeront (pour le moment il est question de décentraliser 3 spectacles - axés jeunesse - par an à la ferme Simon). Cette offre n'est pas forcément adaptée aux souhaits de développement de la Commune. De plus, l'implication financière de la Commune de Fauvillers dans le cadre d'une convention n'est pas encore définie.

Les idées de la Commune :

- › Dès la rentrée scolaire 2022, lancer une saison culturelle pour tous publics, en se fixant l'objectif d'organiser une petite dizaine d'événements jusqu'en juin (par exemple : spectacle de magie, cinéma club avec intervenant, musique, humoriste, nuit des étoiles, Fauvillers a du talent, théâtre de la Lore, balade contée avec le PNHSFA et le Centre culturel de Habay). La Commune est également en relation avec Sophie Didier, qui a présenté des spectacles à plusieurs reprises.
- › Une fois le dépôt-livres en place, des activités « lecture » et intergénérationnelles seront organisées.
- › Une « Commissions culturelle » sera prochainement mise en place pour disposer de bénévoles pour les événements ... Mais aussi les impliquer dans les choix du programme de la saison.

L1-IM-02 : Résolution des problèmes de sécurité routière

Pour rappel, la fiche-projet, en lien avec la commission sécurité routière comprend diverses actions :

- › Traiter les points noirs identifiés
- › Réfléchir aux effets de porte à l'entrée des villages
- › Proposer des dispositifs de ralentissement
- › Développer une signalétique adaptée et spécifique sur l'ensemble de la commune
- › Mener une campagne de sensibilisation

Ce point sera abordé en fin de réunion.

Les Commissions

Deux Commissions sont actuellement en place, une troisième est en constitution.

Commission sécurité routière

- › 11 membres : M. Nicolas Stilmant, M. Geoffrey Chetter, M. Erwin Grandjenet; M. Jean-Marie Holtz, Mme Agnès Hubart, Mme Marie-Laure Jacquet, Mme Evelyne Maont, Mme Geneviève Mariscal, M. Vincent Massaux, M. Lionel Strape, M. Philippe Verbauwhede.
- › Budget annuel de 12.000 euros
- › Action : traiter les points noirs issus de la consultation et des interpellations

Commission patrimoine

- › 8 membres : M. Nicolas Stilmant, M. Geoffrey Chetter, M. Baudouin Goffin, M. Erwin Grandjenet; Mme Anne Blanjean, Mme Agnès Colson, Mme Agnès Hubart, M. Vincent Massaux
- › Budget annuel
- › Actions : Recensement du patrimoine, mémoire du tram, appel à projets « patrimoine insolite », appel à projets « recensement du petit patrimoine »
- › Réaction : La CLDR propose que le Cercle d'Histoire puisse être associé à la Commission Patrimoine ; M. Robert Thomas et Mme Françoise Erneux en font partie.

Commission culture >>> en constitution

- › 7 membres : Mme Sandy Fluzin ; M. Nicolas Bernard, M. Olivier Gengler, Mme Laurence Manche, Mme Geneviève Mariscal, Mme Valérie Peiffer + M. Sylvain Cotman
- › Actions : Programmation culturelle, aide à l'organisation d'événements.

La CLDR approuve le rapport annuel de Développement Rural.

BiodiverCité

- › Cet appel à projets de la Ministre Tellier a pour but de préserver la biodiversité et restaurer des espaces naturels, tout en permettant la participation citoyenne.
- › Cet appel vise la simplification et le rassemblement de 4 aides : la semaine de l'arbre, Plan maya, Plans communaux de développement de la Nature (PCDN) et cimetières nature.
- › Différents acteurs sont impliqués : Ecowal, Adalia, Natagora et la FRW.
- › L'appel à projets se termine le 8 juin 2022.
- › Il permet de financer des projets de longue durée :
 - * minimum 15 ans (sur terrain communal ou terrain privé avec une convention de gestion)



* jusqu'à 12.000 € par an (10.000 € pour les différentes thématiques avec un maximum de 2.500€ pour la thématique sensibilisation et 2.000 € spécifiquement pour la distribution de la semaine de l'arbre)

› Les thématiques sont présentées avec des exemples d'actions :



Les projets de l'appel 2021

En 2021, la Commune de Fauvillers a introduit 5 fiches-projets :

- › Fiche 1 : Incroyables comestibles = Des bacs seront posés entre la maison médicale et la crèche. Ils favoriseront la sensibilisation des patients à une alimentation saine. La Commune va intégrer le coût des bacs en bois dans le subside à la maison médicale.
- › Fiche 2 : Végétalisation du cimetière de Wisembach = Réalisé.
- › Fiche 3 : Plantation d'alignement d'arbres = Plantation du verger derrière la Ferme Simon.
- › Fiche 4 : Organisation de 2 animations lors de la semaine de l'arbre = une à destination des écoles (sur les plants qui vont être distribués) et un spectacle tout public sur la pollinisation
- › Fiche 5 : Distribution de 1.000 plants le 27/11/2022.

Les projets à introduire dans l'appel 2022

Afin de répondre à l'appel 2022, le Bourgmestre présente quelques idées de projets identifiés au niveau communal :

- › Plantations le long de voiries agricoles
- › Cimetières nature
- › Inciter l'accueil de la faune (surtout les oiseaux) lors de l'octroi des permis d'urbanisme.
- › Inciter l'accueil des hirondelles rustiques (celles qui nichent dans les étables). Une colonie de 15 couples risque de disparaître à Honville.
- › Rédiger une plaquette sur la nuisance de l'éclairage vers le haut des habitations et de leurs abords : La Commune a ratifié la charte sur la pollution lumineuse, en collaboration avec l'Observatoire de Grapfontaine. Une publication sur le sujet sera insérée dans le bulletin communal.
- › Semaine de l'arbre
- › Idées de projets avec les écoles : potagers partagés

Les membres de la CLDR sont invités à s'exprimer sur ceux-ci et à faire d'autres propositions.

Un lien avec le contenu de la fiche-projet « L3-IM-04 : Mise en place d'actions en faveur de la nature » est également fait.

Les nouvelles idées pour l'appel 2022 qui ressortent de cet échange sont :

- > Faire entretenir les espaces publics par des moutons. – avec la difficulté de s'occuper correctement de ces animaux.
- > Participer à la Semaine de l'arbre.
- > Créer une haie à proximité du kiosque de Bodange, avec des petits fruitiers
- > En lien avec le verger ancien de Tintange, prévoir une journée de sensibilisation à la nature, en organisant la visite guidée du verger avec des experts (Diversifruit), afin d'identifier les essences, présenter des techniques d'entretien, faire une bourse d'échange de greffons et de graines...
- > Création de mares :
 - Les agriculteurs peuvent créer des mares grâce à des fonds wallons (100%) ; le PNHSFA monte le dossier technique et la Commune avance l'argent.
 - Organiser, avec le PNHSFA, une conférence sur le projet « mares » et les marchés groupés pour la plantation d'arbres par les particuliers.

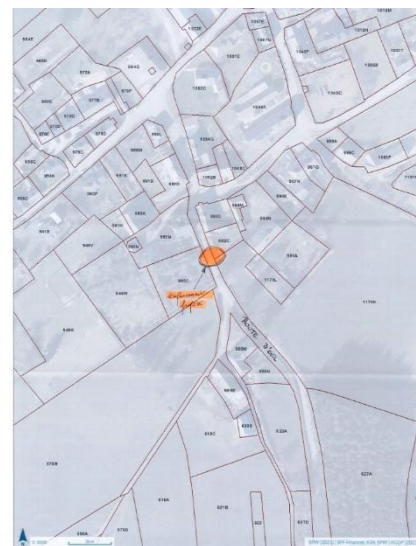
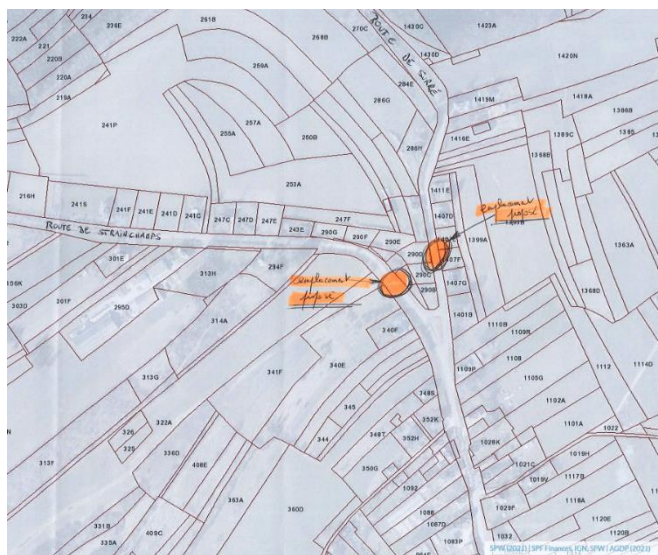
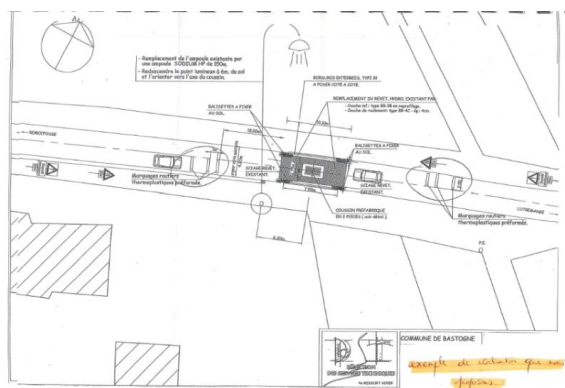
Commission sécurité routière

Tous les membres de la CLDR présents souhaitent participer à la séance.

La Commune désire connaître l'avis de la Commission sécurité routière sur deux emplacements et définir ceux qui seront financés dans le cadre du budget alloué (12.000 euros).

Tintange

- > Un promoteur privé mène un projet d'aménagement touristique de la Ferme d'Œil à Tintange. Un passage accru de touristes est à prévoir.
- > En contrepartie, le promoteur versera 25.000€ pour sécuriser les villages de Tintange (2/3) et Grumelange (1/3).
- > Une étude du SPT réalisée récemment préconise la création de 3 ralentisseurs de type « coussins berlinois » à trois points stratégiques du village, pour un montant d'environ 50.000 euros :
- > Cependant, l'Urbanisme estime que l'apport du promoteur doit être utilisé à proximité de la ferme d'Œil.



Débat

- Il faut aménager un casse-vitesse au carrefour vers la ferme d'Œil.
- Le casse-vitesse à la route de Strainchamps aurait été mieux positionné plus haut ; cependant, on ne peut pas poser de casse-vitesse dans une zone à fort dénivelé.
- La CLDR s'interroge sur la pollution sonore pour les habitants du centre de Tintange, qui sera engendrée avec des casse-vitesse qui imposent un freinage et une accélération. Elle recommande l'installation de chicanes plus longues avec des bacs à fleurs, ce qui permettrait un ralentissement plus doux, un déneigement plus facile en hiver et une plus grande accessibilité pour le charroi agricole.
- L'installation de « bornes en plastique réfléchissantes » pourrait être une autre solution.
- La Commission propose également de faire des marquages au sol, si la Région wallonne donne son accord, pour la zone à proximité de l'école.
- Les subsides du nouvel appel à projets « cœur de village » lancé par le Ministre Collignon pourraient éventuellement être utilisés pour l'aménagement du cœur de Tintange, afin de sécuriser le carrefour vers l'école.

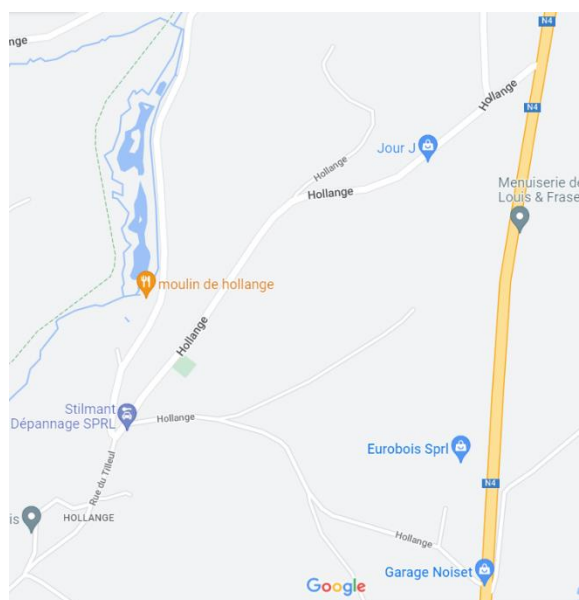
Hollange – le Rotheux

Les travaux de la route du Rotheux (entre Malmaison et Hollange) seront réalisés en avril 2022. La Commune a pensé à différents aménagements :

- > Remplacer par un aménagement en dur les éléments préfabriqués à la sortie de Malmaison
- > À l'entrée de Hollange, avant le carrefour dangereux, ajouter un coussin berlinois près de chez l'esthéticienne et des futurs gîtes.

Débat

- La Commission estime que l'aménagement d'un ralentisseur sur cette route fort fréquentée est vivement conseillé, plus du côté de la N4.
- Les accotements se sont laissés aller. → Ils seront refaits avec la route.
- L'auteur de projet va faire des propositions pour l'aménagement de casse-vitesse en « dur ».
- La Commune signale qu'elle a acheté un analyseur de trafic, pour objectiver les vitesses.



Avis de la Commission :

La Commission marque son accord pour l'utilisation du budget sécurité routière pour la création de ces différents aménagements, en complément de la part des 25.000 euros octroyés par le promoteur privé.

Divers

Il n'y a pas de point divers.

Sophie Orban et Clémentine Descamps,
Agents de développement FRW

Participants à la réunion de CLDR du 10/03/2022

Présents

Titre	Nom	Prénom	Village
M.	Bastin	Fabrice	Burnon
M.	Bernard	Nicolas	Hollange
M.	Chetter	Geoffrey	Honville
Mme	Colson	Agnès	Fauvillers
Mme	Erneux-Yernaux	Françoise	Strainchamps
Mme	Fluzin	Sandy	Menufontaine
Mme	Gangler	Chantal	Tintange
M.	Gengler	Olivier	Bodange
M.	Holtz	Joseph	Tintange
Mme	Hubart	Agnès	Warnach
M.	Jumpertz	Jean-Michel	Fauvillers
Mme	Manche	Laurence	Hotte
Mme	Mariscal	Geneviève	Bodange
M.	Massaux	Vincent	Wisembach
Mme	Peiffer	Valérie	Sainlez
M.	Stilmant	Nicolas	Fauvillers
M.	Thomas	Robert	Tintange
Mme	Toussaint	Sylvie	Strainchamps

Excusés

Titre	Nom	Prénom	Village
M.	Besseling	Julien	Honville
M.	Grandjenet	Erwin	Warnach
Mme	Jacquet	Marie-Laure	Wisembach
Mme	Maont	Evelyne	Menufontaine
M.	Verbauwhede	Philippe	Bodange